

PRIME DE SEPARATION AU PERSONNEL OUVRIER

F3

A retourner au : **FONDS SOCIAL DES ENTREPRISES DE GARAGE** (C.P. 112)
Avenue Jules Bordet 164 - 1140 BRUXELLES

T. 02/778.62.00 - Fax. 02/778.62.22

Nom ou raison sociale de l'employeur
Rue n° Boîte
Code postal Commune
N° O.N.S.S. (COMPLET) [][][][] - [][][][][][][][][][] - [][][][] Tél. /

1. L'employeur soussigné déclare sur l'honneur que sa firme cesse (a cessé) totalement et définitivement ses activités à dater du / /
2. Il affirme sur l'honneur qu'à la date de la cessation d'activité, il occupait au travail les ouvrier(ière)s ci-après mentionnés (donner la liste de tous les ouvrier(ière)s)

Nom Prénom
Rue nr. Boîte
Code Postal Commune
Date d'entrée dans la firme / /
N° de registre national [][][][] [][][][] [][][][] - [][][][][] - [][][][]

Nom Prénom
Rue nr. Boîte
Code Postal Commune
Date d'entrée dans la firme / /
N° de registre national [][][][] [][][][] [][][][] - [][][][][] - [][][][]

Nom Prénom
Rue nr. Boîte
Code Postal Commune
Date d'entrée dans la firme / /
N° de registre national [][][][] [][][][] [][][][] - [][][][][] - [][][][]

Nom Prénom
Rue nr. Boîte
Code Postal Commune
Date d'entrée dans la firme / /
N° de registre national [][][][] [][][][] [][][][] - [][][][][] - [][][][]

(Si vous avez trop peu de place, joignez une liste s.v.p.)

3. Motifs de la cessation d'activité
4. J'autorise le Fonds Social à vérifier l'exactitude de cette déclaration.

..... / / 20.....

CACHET de la firme

Signature de l'employeur
précédée de la mention "déclaré sincère et véritable"

REMARQUE

L'ayant-droit et l'organisme de paiement sont priés de vérifier l'exactitude de toutes les mentions, en particulier le numéro de registre national et les dates, et, le cas échéant, d'en demander la rectification suivant la procédure prévue. Vos données à caractère personnel seront enregistrées dans le fichier du fonds social. Les données à caractère personnel que vous transmettez moyennant le présent formulaire, seront traitées par le fonds social des entreprises de garage. Elles seront traitées conformément aux dispositions du Règlement général européen relatif à la Protection des Données (RGPD) du 27 avril 2016. Le fonds social traite les données à caractère personnel exclusivement aux fins auxquelles elles sont collectées, à savoir l'obligation légale de règlement et d'assurance de l'octroi et du versement des indemnités complémentaires aux ouvriers de la CP 112. Les données à caractère personnel seront collectées tant que ces fins le requièrent. Vous bénéficiez d'un droit de regard sur vos données à caractère personnel. Vous bénéficiez du droit d'accès, de consultation et, le cas échéant, de rectification. Dans certains cas et lorsqu'ils sont pleinement justifiés, vous pouvez requérir le droit de suppression de vos données à caractère personnel. Pour exercer ces droits, veuillez prendre contact avec le fonds social.